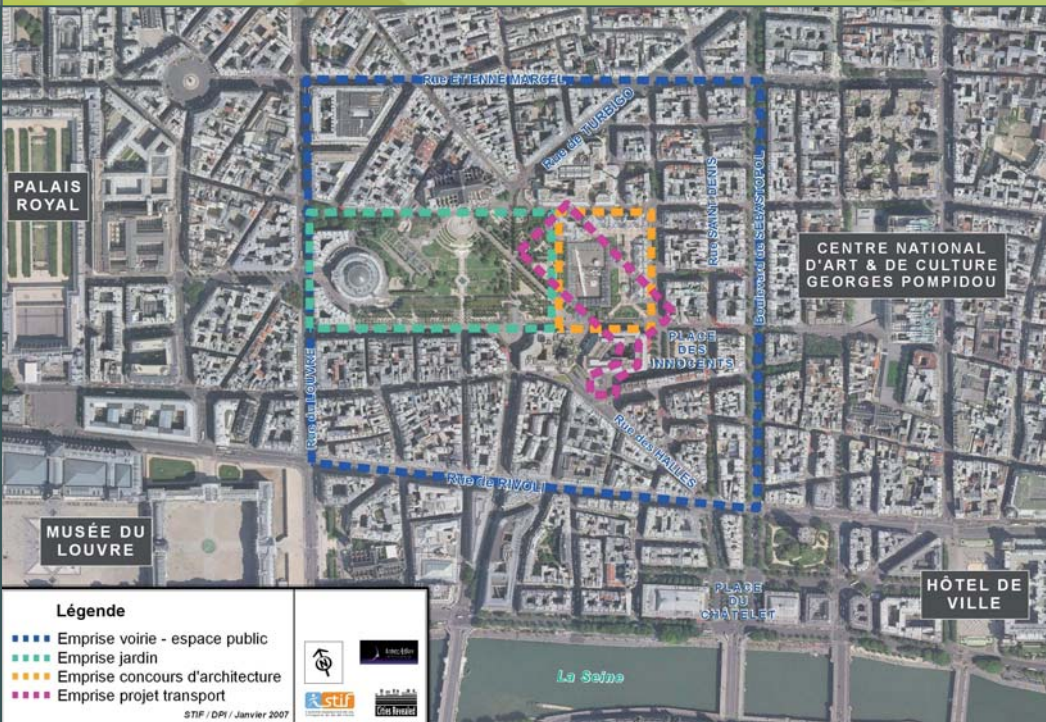


REAMENAGEMENT DU POLE RER CHATELET-LES HALLES

CONCERTATION PREALABLE

Un pôle de transport d'envergure régionale



Le projet de transport dans le projet urbain

Le projet urbain global de réaménagement du quartier des Halles comprend une **opération améliorant le pôle souterrain de transport en commun** : la création d'un nouvel accès au niveau de la place Marguerite de Navarre et la rénovation de la salle d'échanges RER.

La présente concertation porte sur ces deux aménagements.

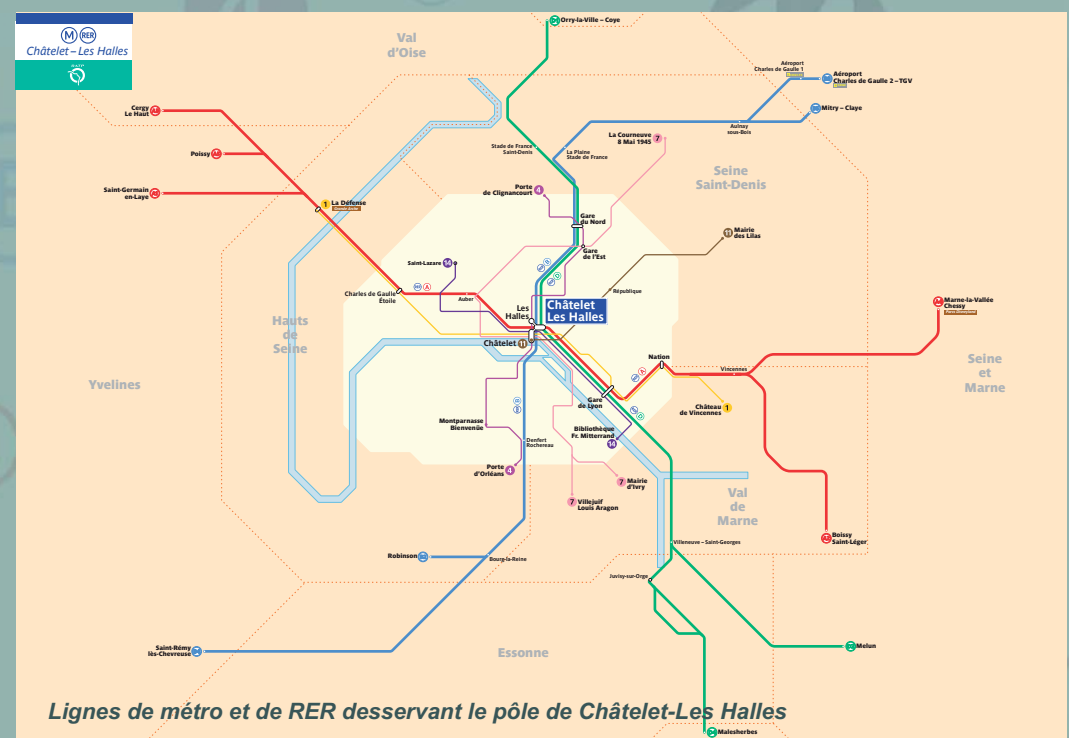
Cette opération transport pourrait être financée dans le cadre de l'amélioration du réseau francilien de transport en commun.

Le projet urbain

- 2003-2004** : Quatre équipes d'architectes-urbanistes ont proposé à la Ville de Paris leur vision du réaménagement du quartier des Halles.
- décembre 2004** : La Ville de Paris a retenu SEURA / David Mangin comme architecte-urbaniste coordinateur du projet de rénovation des Halles.
- depuis 2005** : Réalisation des études concernant le jardin, la voirie, l'amélioration des accès vers les espaces souterrains
Concours international d'architecture pour la rénovation du Forum lancé en janvier 2007
Un comité permanent de concertation a été mis en place avec les associations et riverains, en lien avec les partenaires du projet (STIF, Région Ile-de-France, Ville de Paris, RATP, Société Civile du Forum des Halles)

Du fait de la desserte offerte et de son implantation au cœur de Paris et de l'agglomération, le pôle de Châtelet-Les Halles assure le rôle de **principal échangeur du réseau de transport en commun à l'échelle de toute l'Ile-de-France**.

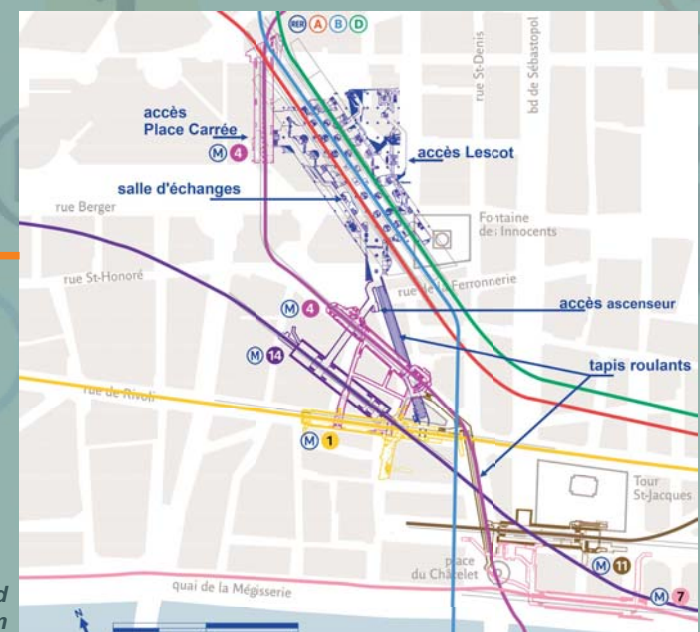
- 3 lignes de RER : RER A, RER B, RER D
- 5 lignes de métro : M 1, M 4, M 7, M 11, M 14
- 750 000 voyageurs / jour dans les espaces métro et RER
- 493 000 voyageurs / jour empruntant les RER A, B et D
- 800 m entre les quais des stations Les Halles (ligne 4) et Châtelet (ligne 7)



Lignes de métro et de RER desservant le pôle de Châtelet-Les Halles

Châtelet-Les Halles : de la Seine au Forum des Halles

La gare RER souterraine, noyau du dispositif, a été mise en service en 1977 dans le cadre de la construction des lignes A et B du RER.



Le pôle d'échanges s'étend de la Seine au Forum